

déi Lénk

David Wagner
Député



Luxembourg, le 10 février 2020

Concerne : Question orale relative à la politique tarifaire des établissements financiers

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir prévoir la question orale suivante que je souhaiterais poser à Monsieur le Ministre des Finances lors de la séance du 11 février 2020.

Suite à l'adoption par la Chambre des Députés de la loi du 13 juin 2017 relative aux comptes de paiement, l'installation d'un simulateur en ligne des frais des services bancaires était prévu. Or, cet outil continue à faire défaut.

Dès lors, j'aimerais savoir de la part de Monsieur le Ministre si l'installation d'un tel outil en ligne est prévue prochainement.

Dans le même contexte, Monsieur le Ministre des Finances n'est pas sans savoir que la pétition publique numéro 828 portant sur la politique tarifaire des établissements financiers avait récolté un franc succès auprès d'une partie de la population.

Partant, je voudrais savoir de la part de Monsieur le Ministre des Finances s'il n'envisage pas de modifier la loi du 13 juin 2017 de manière à assurer la gratuité d'un certain nombre de services bancaires de base.

Avec mes salutations respectueuses,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "DW".

David Wagner

Député